

Sekvent, Karel

Différentes catégories des traits distinctifs dans un champ sémique

Études romanes de Brno. 1977, vol. 9, iss. 1, pp. [79]-85

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113575>

Access Date: 18. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DES TRAITS DISTINCTIFS DANS UN CHAMP SÉMIQUE

KAREL SEKVENT

L'étude des traits distinctifs (sèmes) du contenu sémantique des mots est l'un des domaines les plus avancés de la sémantique structurale. Nous la rencontrons, d'une manière implicite ou explicite, non seulement en sémantique, mais aussi en lexicologie et en lexicographie (dictionnaires synonymiques, définitions lexicographiques, etc.). Entre ceux qui s'en sont occupés, citons au moins MM. Pierre Guiraud,¹ R.-L. Wagner,² A.-J. Greimas³ et H. Geckeler.⁴ On peut dire que l'analyse sémique est inhérente à toute tentative qui a pour but l'étude du sens des mots et de leurs rapports mutuels.

L'exploration des champs linguistiques, proposée par M. O. Ducháček⁵ et poursuivie par plusieurs chercheurs tchécoslovaques, permet d'étudier les traits distinctifs d'un point de vue différent. Ainsi Mme R. Ostrá, qui a étudié le champ conceptuel du travail,⁶ comprend le contenu des unités lexicales comme une structure des traits sémantiques dont elle distingue trois catégories: a) traits d'identification, qui reflètent la base notionnelle du mot, constituent le noyau de son contenu sémantique et permettent d'établir son appartenance à une des structures onomasiologiques; b) traits de spécification servant à diversifier et à hiérarchiser les unités lexicales — membres d'une structure onomasiologique (d'un champ conceptuel); c) traits de classification qui déterminent l'appartenance des unités lexicales à de grandes classes des significations lexicales et indiquent leur statut linguistique.

¹ *Structures étymologiques du lexique français*, Larousse, Paris 1967. Voir le chapitre Structures sémiques, pp. 155—188.

² *Les vocabulaires français*, Didier, Paris 1967 et les pages 70—71.

³ *Sémantique structurale*. Recherche de méthode. Larousse, Paris 1966.

⁴ *Zur Wortfelddiskussion*. Untersuchungen zur Gliederung des Wortfeldes „alt — jung — neu“ im heutigen Französisch. Wilhelm Fink Verlag, München 1971 et les pages 417—531 où l'on trouve aussi un aperçu historique du problème.

⁵ Voir ses monographies *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne* (Opera Universitatis Brunensis, Praha 1960) et *Précis de sémantique française* (Opera Universitatis Brunensis, Brno 1967) ainsi que ses nombreux articles.

⁶ *Le champ conceptuel du travail dans les langues romanes*, Etudes romanes de Brno III, Brno 1967, pp. 7—84. Sa théorie des traits distinctifs se trouve aussi dans les articles *Le champ conceptuel du travail en ancien français*, Etudes romanes de Brno V, Brno 1971, pp. 19—44 et *K diachronnimu studiu onomaziologické struktury dans Slovo a slovesnost* 33, 1972, pp. 1—9 et dans la monographie *Structure onomasiologique du travail en français*. Etude diachronique d'un champ conceptuel (Opera Universitatis Purkynianae Brunensis, Brno 1974, pp. 10—11).

La théorie du champ sémique élaborée par O. Ducháček⁷ se joint à celle des autres champs linguistiques. Elle offre une nouvelle possibilité d'appréhender les traits distinctifs et d'examiner leur nature et leurs catégories. Voilà ce que nous nous proposons dans le présent article.

Le champ sémique est une structure des éléments (sèmes) formant le contenu d'une unité lexicale. Cette structure est relativement simple quand il s'agit d'un mot monosémique, mais assez complexe quand elle représente le contenu d'un mot polysémique. Il faut distinguer nettement le champ sémique d'un autre type de structure — de l'ensemble des sens particuliers d'un mot polysémique.

Avant d'étudier un champ sémique, il est nécessaire d'examiner le système des sens particuliers du mot donné et toutes leurs interdépendances. Ce système peut être à bon droit considéré comme l'expression linguistique concrète du mouvement des éléments sémantiques et des changements dans leurs rapports mutuels au cours de l'évolution de la polysémie.

Pour identifier les traits distinctifs, on peut se servir de trois méthodes:

1° analyse définitionnelle qui part de la définition du mot; les éléments fondamentaux de la définition représentent les traits distinctifs;

2° la mise en opposition des unités lexicales dont les sens sont proches ou contraires et l'examen de leur emploi dans un contexte plus ou moins étendu;

3° comparaison des objets nommés qui ont quelque chose de commun (par. ex. du point de vue de leur utilisation); cette méthode ne peut être appliquée qu'à l'analyse des noms concrets.

On peut combiner ces méthodes et il est à noter que, en ce qui concerne un champ sémique, la deuxième méthode devra être sensiblement modifiée: on ne mettra pas en opposition des mots différents, mais les sens particuliers (variantes lexico-sémantiques) du mot étudié.

Prenons, à titre d'exemple, le mot polysémique *noble* qui a actuellement 13 acceptions:⁸

1° qui est élevé au-dessus des roturiers par sa naissance, par ses charges ou par la faveur du prince et qui appartient à une classe privilégiée et possède un titre de noblesse;

2° aristocrate (subst.);

3° monnaie d'or anglaise ou française (mot historique);

4° qui appartient, qui est propre aux nobles, caractéristique de leur état;

5° qui l'emporte sur les autres êtres par ses grandes qualités morales;

⁷ Voir ses articles *Le champ sémique*, *Etudes romanes de Brno V*, Brno 1971, pp. 13–17 et *K problematice komponencionální analýzy z hlediska romanisty* dans *Slovo a slovesnost* 34, 1973, pp. 224–232 où sont commentées en outre plusieurs méthodes récentes d'analyse du contenu des mots en traits distinctifs.

⁸ La lexicologie et la sémantique n'ont pas encore réussi à fixer la limite de l'acception (du sens particulier) d'une lexie polysémique. Nous avons pris parfois pour acception une valeur sémantique qui pour certains ne serait peut-être qu'une nuance de sens. Cela nous paraît possible dès l'instant où cette nuance est suffisamment définie par ses liens contextuels avec d'autres mots et dès qu'elle est employée assez fréquemment.

6° élevé par ses grandes qualités morales en parlant de sentiments et d'actions;

7° qui commande le respect, l'admiration, par sa distinction, son autorité naturelle;

8° élevé, choisi en parlant de la langue;

9° qui a de la majesté et se distingue par la beauté et l'harmonie de ses formes;

10° qui est élevé par la beauté du style (dans le langage de l'histoire littéraire et des arts);

11° qui joue un rôle prépondérant dans l'organisme en parlant d'organes (surtout dans le langage de l'anatomie);

12° inaltérable à l'air ou à l'eau en parlant de certains métaux (terme de la chimie);

13° qui se distingue par sa haute qualité ou par sa perfection technique (néologisme employé surtout dans la langue publicitaire).

Ces treize acceptions appartiennent à cinq sphères:

1° sphère sociale (acceptions 1-4);

2° morale (5-6);

3° esthétique (7-10);

4° fonctionnelle (11) et

5° qualitative (12-13).

Toutes ces acceptions ont un sème commun («supériorité»). On identifie les autres sèmes en mettant en opposition: a) les sphères (par ex. sociale: morale, morale: esthétique, sociale: esthétique, etc.); b) les acceptions qui figurent à l'intérieur d'une seule sphère; c) les emplois différents d'une même acception.

Le contenu de l'acception 1, par exemple, peut être rendu à l'aide de sèmes «supériorité», «position sociale» et «naissance»; celui de l'acception 5 par les sèmes «supériorité» et «qualité morale»; celui de l'acception 8 par les éléments «supériorité», «beauté», «intellectuel», «comportement» et «langue», celui de l'acception 9 par les traits «supériorité», «beauté» et «apparence extérieure», etc.

Les sèmes qu'on vient de citer constituent la base notionnelle des acceptions en question. Dans certains contextes, d'autres sèmes d'une nature sensiblement différente se joignent à ceux-ci pour les modifier ou les préciser d'une manière ou d'une autre.

Par exemple l'idée — assez générale — de supériorité des qualités morales (acception 5) est, dans l'exemple suivant, étroitement liée à celle d'honneur: *... je suis aussi noble que vous. C'est le cœur qui ennoblit l'homme: si je ne suis pas comte, j'ai peut-être plus d'honneur en moi que bien des comtes.* (Rolland, *Jean-Christophe* 1, 272).

Elle peut être précisée encore par l'idée de justice: *... et inclinons-nous ensemble, Messieurs, devant ce noble cœur qui, jusqu'au bout, n'a battu que pour des causes généreuses et justes.* (Martin du Gard, *Les Thibault* 1, 634) ou par celle d'indulgence:

Vous êtes le plus indulgent, le plus noble cœur que j'aie jamais connu! (Bernanos, *L'imposture*, 129).

Dans d'autres contextes, ce sont encore les idées de courage, d'héroïsme, de force morale et d'abnégation qui précisent la notion de supériorité des qualités morales.

Dans certains contextes, la notion de supériorité esthétique de l'apparence extérieure (acception 9) est exprimée d'une façon tout à fait générale:

... et il lui avait semblé prononcer, ore rotundo, un nombre infini de belles terminaisons et de nobles désinences: abunt, arentur, ibus, arum ... (Larbaud, *Fermina Marquez*, 210).

Toutefois elle peut être complétée ou modifiée par l'idée de pureté ou par celle de simplicité (de lignes):

... et je ne distinguais plus qu'à peine son visage maintenant immobile, aussi noble, aussi pur que celui d'un mort. (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, 60);

... gardant du temps de sa gloire son écrin de beaux hôtels bâtis entre cour et jardin, avec la noble simplicité de lignes des bonnes époques. (Mau-rois, *Les discours du Dr O'Grady*, 136—137).

Les sèmes sont des éléments qui ont une double fonction: celle de l'expression du contenu sémantique du mot et celle de distinguer le sens du mot dont ils sont l'expression du sens des autres mots. On ne peut pas appeler sème un trait qui ne fait pas partie du contenu sémantique ou qui n'a pas de fonction distinctive.

Les traits distinctifs qu'on identifie dans le contenu des mots diffèrent:

1° par la manière — directe ou indirecte — dont ils expriment la base notionnelle du mot;

2° par leur réalisation — stable ou instable — dans différents emplois du mot et enfin;

3° par l'appartenance à différentes catégories (on peut distinguer les traits notionnels, affectifs, stylistiques, logiques et grammaticaux).

La catégorisation des traits distinctifs s'appuie sur les différences mentionnées. Nous distinguons trois catégories de traits:

1° traits nucléaires; ils sont stables (c.-à-d. réalisés dans chaque emploi du mot), ils expriment directement la base notionnelle du mot et ils sont le plus souvent notionnels. On rangerait parmi les nucléaires aussi les traits affectifs dans le cas des mots à affectivité stable;

2° traits complémentaires; ils sont instables (ils viennent se joindre aux traits nucléaires pour les modifier ou les préciser dans certains contextes, dans certains emplois), ils expriment indirectement la base notionnelle (leur lien avec la notion est plus libre et il dépend du contexte, de la situation, des sentiments, des associations, etc.) et ils sont encore le plus souvent notionnels, mais ils peuvent être aussi affectifs dans le cas de l'affectivité instable. On range parmi eux aussi les traits stylistiques qui sont relativement stables, mais qui expriment indirectement la base notionnelle du mot (ils indiquent par ex. l'appartenance du mot à la langue familière ou populaire, à l'argot, au langage technique ou spécial, etc.);

3° traits de classification; ils sont stables, ils expriment indirectement la notion et peuvent être logiques (ils rangent le mot dans une des

grandes classes de significations lexicales, par ex. personnes, objets, qualités, actions ...) et grammaticaux (ils indiquent les catégories grammaticales du mot, par ex. espèce du mot, nombre, transitivité ou intransitivité et autres). La catégorie des traits de classification est identique à celle dont parle Mme R. Ostrá (cf. plus haut).

On pourrait, au besoin, distinguer deux sortes parmi les traits nucléaires. L'un d'eux exprime en général le «genus proximum» et c'est pourquoi on peut l'appeler g é n é r i q u e. Le genre prochain est déterminé, différencié par les autres sèmes nucléaires qu'on peut par suite appeler d i f f é r e n c i a t e u r s.

Les trois catégories de traits distinctifs diffèrent aussi en ce qui concerne leur fonction distinctive. La fonction distinctive des traits complémentaires se réalise dans l'opposition de différents emplois, de différentes nuances de sens d'une même acception tandis que celle des traits nucléaires et des traits de classification se réalise dans l'opposition de différentes acceptions ou de différents mots. Mais on s'aperçoit que la fonction distinctive n'est pas actualisée chez tous les sèmes en même temps. L'actualisation de la fonction distinctive d'un sème dépend de l'opposition concrète dans laquelle le mot est étudié: plus les mots opposés sont sémantiquement apparentés, moins de sèmes actualisent leur fonction distinctive et inversement.



Les catégories des traits distinctifs dont nous avons parlé résultent du caractère du champ sémique qui, de par sa nature, s'approche des structures sémasiologiques. Dans des structures onomasiologiques (tel un champ conceptuel) d'autres aspects de sèmes entrent en jeu et c'est pourquoi les catégories de traits distinctifs sont un peu différentes.

Quant aux traits de classification, leur nature et leurs fonctions sont, nous l'avons déjà constaté, identiques du point de vue des deux structures (sémasiologique et onomasiologique).

En ce qui concerne les traits complémentaires, il n'est pas absolument nécessaire d'en tenir compte dans la hiérarchisation des champs sémiques et conceptuels à cause de leur caractère instable. Font exception les traits stylistiques (socio-stylistiques) qui sont stables et qui peuvent différencier les mots exprimant les mêmes notions. Les traits complémentaires stylistiques jouent, dans des structures onomasiologiques, le rôle des traits de spécification.

Les traits nucléaires deviennent, dans des structures onomasiologiques, des traits d'identification ou de spécification. Cela varie en fonction du degré d'abstraction du concept pris pour centre d'une structure onomasiologique.

Tous les traits nucléaires se transforment en des traits d'identification s'ils expriment exactement le contenu du concept central. Plus le degré d'abstraction du concept central est bas et plus petit est le nombre de traits nucléaires qui se transforment en des traits de spécification. Les autres traits nucléaires sont des traits d'identification. En augmentant le degré d'abstraction du concept central, on augmente le nombre de traits nucléaires qui se transforment en des traits de spécification.

Si l'on se demande par contre, quel est le caractère des traits d'identification et de spécification dans un champ sémique, on peut constater qu'ils sont, dans la grande majorité des cas, des traits nucléaires. Font exception les traits de spécification socio-stylistiques qui sont complémentaires.



Les sèmes diffèrent aussi par leur degré d'abstraction. A côté des sèmes qu'on peut qualifier de concrets, il y en a qui sont abstraits. Le degré d'abstraction des sèmes dépend du degré d'abstraction du lexème analysé. Plus le lexème est concret, plus concrète devient l'expression sémique de son contenu. Si l'on analyse les noms abstraits, on peut attendre que les sèmes de leur contenu soient abstraits, eux aussi, et éventuellement difficiles à exprimer dans la métalangue. Nous ne partageons pas l'avis des linguistes qui affirment que les sèmes sont des éléments les plus abstraits ou du moins assez abstraits. Cette conception dénature le principe d'équivalence qui existe entre le contenu du mot et son expression sémique en modifiant la fonction distinctive des sèmes d'une structure donnée.

Le contenu des sèmes peut être exprimé par des mots de la langue naturelle; souvent par un seul mot (par ex. supériorité, beauté, comportement); mais parfois — si l'idée qui en est la base est plus complexe — par deux ou plusieurs mots (position sociale, qualité morale . . .).

Le terme de sème n'est pas employé toujours au sens de l'unité minimale. Par ex. B. Pottier donne comme sèmes dont se compose le «sémème» (le contenu) du mot fauteuil entre autres «avec dossier», «avec bras», «pour s'asseoir». A.-J. Greimas (op. cit., p. 37) n'est pas d'accord sur le fait que «avec dossier», «avec bras», «pour s'asseoir» puissent être considérés comme des sèmes, c'est-à-dire comme des unités minimales. Lui-même se sert cependant des sèmes «spatialité», «dimensionnalité», «verticalité», «horizontalité», «perspectivité» et «latéralité» (p. 35). Mais ces sèmes-ci ne sont pas non plus des unités minimales parce que le contenu de «spacialité» peut être décomposé en «dimensionnalité» et «non-dimensionnalité», le contenu de «dimensionnalité» s'articule en «horizontalité» et «verticalité» et dans «horizontalité» il y a des sèmes «perspectivité» et «latéralité» (voir p. 33). Quant à nous, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de considérer comme des sèmes exclusivement des unités minimales, mais aussi des éléments que l'on peut encore décomposer.

Nous sommes donc persuadé que B. Pottier et A.-J. Greimas se sont servis à bon droit du terme de sème dans les cas mentionnés, bien que la décomposition progressive de leurs sèmes soit possible de différentes manières. Ainsi, en décomposant le sème «pour s'asseoir» de B. Pottier, on pourrait identifier dans son contenu non seulement l'action proprement dite, mais aussi l'utilisation (ou la «fonctionnalité»). Nous croyons que cela n'a aucune conséquence pour la double fonction des sèmes: celle d'être l'expression d'une partie du contenu sémantique d'un mot et celle de distinguer un mot des autres mots. Le sème qui est décomposable en d'autres éléments n'en représente pas moins une partie du contenu d'un mot et n'en perd pas sa fonction distinctive. Bien au contraire. En poursuivant l'analyse d'un tel élément que nous appelons aussi sème, on obtient des éléments plus

abstraites ayant trait à un domaine beaucoup plus vaste de phénomènes, éléments qui ne sont pas distinctifs dans la structure étudiée. Ces éléments ne peuvent pas être considérés comme membres d'un champ sémique.

Nous n'acceptons donc pas la conception qui veut que le sème soit un élément qui n'est plus décomposable.⁹ Nous croyons d'ailleurs extrêmement difficile de trouver les mots d'une langue naturelle qui ne pourraient être soumis à l'analyse sémique, sauf peut-être un nombre très limité de catégories logiques les plus abstraites (substance, qualité, action . . .). Mais ces catégories, étant trop peu nombreuses, ne sauraient suffire à la description sémique du contenu sémantique des mots.

ŒUVRES CITÉES

- Bernanos Georges, *L'imposture*, Paris, Plon, L. p.
 Bernanos Georges, *Journal d'un curé de campagne*, Paris, Plon, L. p.
 Larbaud Valéry, *Fermina Marquez*, Paris, Gallimard, L. p.
 Martin du Gard Roger, *Les Thibault*, Tome I, Moscou, Editions en langues étrangères, 1960.
 Maurois André, *Les silences du colonel Bramble, Les discours du Dr O'Grady, Nouveaux discours du Dr O'Grady* (dans un volume), Paris, Grasset, L. p.
 Rolland Romain, *Jean-Christophe*, Tome I, Moscou, Editions en langues étrangères, 1957.

⁹ Voir V. Schwanzer, O sémantickej determinovanosti lexikálnych jednotiek in *Slovo a slovník*. Zborník referátov z lexikologicko-lexikografickej konferencie v Smoleniciach 4.-7. mája 1970 (Vydavateľstvo SAV, Bratislava 1973, pp. 63-77).

